



# Assemblée Générale d'Empreintes asbl

Compte-rendu du 7 mai 2015

**Présent(e)s :**

Effectifs : Julie Allard, Adeline Baudson, Carole Biedonski, Etienne Cléda, Matthieu Cornélis, Stéphanie de Tiège, Cédric Defleur, Samuel Demont, Gilles Domange, Pierre Gerard, Xavier Gillon, Marie-Céline Godin, Alexandre Greimers, Florence Guastella, Lisa Joseph, Laurence Leclercq, Pierre Ledecq, Elise Lekane, Nicolas Moulan, Hugo Nassogne, Philippe Noël, Nadège Rase, Hugo Roegiers, Hadrien Wilputte.

Sympathisants : Tito Damien Agossou, Thibaut Bayet, Yves Bibani, Mathieu Le Clef, Elise Rouard,

Invités : Brigitte Belin et Fernand Maillard.

**Excusé(e)s :**

Effectifs : Gaëlle Abrassart, Annick Cockaerts, Caroline Deliens, David Etienne, Thomas Pierre Gerard, Patrick Jacquemin, Sylvain Lohest, Olivier Mottint, Jean-Philippe Parmentier, Thibaut Quintens, Jérôme Robert, Julie Tordoir, Edith Wustefeld.

Sympathisants : Camille Albert, Nicolas Cornet, Natacha de Hepcée, Marie-Cérise Dumont, Antoine Alexandre Leytens, Isabelle Limbourg, Adeline Maes, Giuseppe Orobello, Charlotte Préat, Elisabeth Tichon, Pauline Veriter.

**Procurations** : Gaëlle Abrassart donne procuration à Matthieu Cornélis, Annick Cockaerts donne procuration à Laurence Leclercq, David Etienne donne procuration à Carole Biedonski, Thomas Pierre Gerard donne procuration à Etienne Cléda, Patrick Jacquemin donne procuration à Nicolas Moulan, Sylvain Lohest donne procuration à Adeline Baudson, Jean-Philippe Parmentier donne procuration à Xavier Gillon, Jérôme Robert donne procuration à Cédric Defleur, Julie Tordoir donne procuration à Samuel Demont, Edith Wustefeld donne procuration à Stéphanie de Tiège.

Avec 24 présents et 10 représentés sur 39 membres effectifs, le quorum des présences est réuni.

## 1. Approbation de l'OJ

L'OJ est approuvé.

## 2. Approbation du CR de l'AG du 28 février 2015

Le compte-rendu est approuvé.

## 3. Admission et démission des membres de l'Assemblée Générale

**Admissions :**

- Florence Guastella : Namuroise et mobilisée par les questions environnementales, de jeunesse et d'éducation à la citoyenneté. Elle a par ailleurs travaillé en organisation de jeunesse.
- Alexandre Greimers : Verviétois d'origine, travailleur dans une asbl d'insertion pour personne souffrant de troubles psychiatriques, licencié en sciences de gestion. Alexandre est également mobilisé par les questions environnementales et d'éducation.
- Elise Lekane : étudiante en agronomie. Elise est investie chez Empreintes depuis longtemps comme bénévole (Rezo, Bulles Vertes, etc). Il lui semblait donc logique de s'investir aujourd'hui dans l'AG.

#### **Démission :**

- Mathieu Leclef : ayant 36 ans et pour permettre de conserver l'équilibre requis de 2/3 de moins de 35 ans, Mathieu souhaite démissionner de l'AG. Il met également en avant sa volonté de donner plus de place aux volontaires au sein d'Empreintes ; ceci se fait également en réduisant le poids de l'équipe dans les instances.

## **4. Rapport du réviseur aux comptes**

Rôle du commissaire aux comptes : Attester que les comptes reflètent bien l'image globale de l'asbl. En 2014, les normes d'audit ont changé (= analyse du contrôle interne des risques et en fonction des problèmes détectés, l'audit est approfondi). Néanmoins, le bureau Maillard continue d'analyser en profondeur chaque association et de constater qu'Empreintes fonctionne bien. Aucun point n'est à relever. Ils se renseignent également auprès de tiers pour contrôler si les informations dont ils disposent correspondent bien aux données envoyées par Empreintes.

Le rapport final pour 2014 est sans réserve. Les comptes d'Empreintes correspondent bien à la réalité. Empreintes fonctionnent bien selon ses statuts et selon la loi sur les asbl. Le Conseil d'Administration, la direction et la comptable font bien leur travail.

Le mandat du commissaire aux comptes prend fin avec l'année 2014. Empreintes devra se prononcer pour savoir s'il l'on renouvelle le mandat de 3 ans (dans le cadre de s nouvelles normes). Attention, les années à venir seront sans doute plus noire pour l'associatif (réductions des subsides à prévoir).

## **5. Présentation et approbation du budget réalisé 2014**

#### **Comptes de résultats 2014 :**

Le compte de résultats représente l'argent total reçu et dépensé au cours en 2014 (à la différence du budget présenté en février qui présentait les projections budgétaires pour 2015). Ce compte de résultats a été réalisé par Carole, Brigitte et le bureau d'audit.

Le résultat de l'exercice 2014 est un bénéfice de 14k€, résultat de la balance entre recettes et dépenses. Ce bénéfice est raisonnable (il correspond à 2% du budget total). Les recettes proviennent principalement des ventes de jeux et prestations, et des subsides. Les dépenses concernent principalement les frais de fonctionnement et les rémunérations. Cet équilibre entre recettes et dépenses reflète une bonne projection de budget 2014, ainsi qu'une bonne gestion globale de l'asbl.

#### Comparaisons intéressantes :

- Si l'on compare le budget réalisé avec le budget prévu pour 2014, nous avons bien évalué les entrées et dépenses (relatives aux postes les plus importants). Néanmoins, pourquoi avons-nous budgété un résultat déficitaire et terminons-nous en bénéfice ? en raison d'une recette imprévue, d'une revalorisation de points APE et de dépenses moindres.
- Si l'on regarde le résultat 2013, nous avons terminé l'année avec un bénéfice exceptionnel de 83k€ (suite au départ de travailleurs et à un important subside). 2014 peut donc être regardée comme un retour à un budget « normal ». Par ailleurs, les recettes ont diminué de 16%, et les dépenses de 8%. L'asbl a donc très bien amorti la perte de recettes.

#### **Questions de l'assemblée générale :**

- Ligne 612 270 : fournitures de bureau. Pourquoi cette différence ? Beaucoup de frais réalisés en 2013, avec lesquels on a travaillé en 2014 (réduisant donc les dépenses de 2014).
- Ligne 799 999 : produits espérés. Pourquoi 47K€ annoncés et 0€ au réalisé de 2014. Car les recettes espérées sont souvent des subsides résultant d'appels à projets (donc non acquis). Une fois obtenus (ou pas), ils sont répartis ailleurs dans le tableau, dans les colonnes correspondant au subside reçus (il s'agit donc d'une écriture comptable logique)
- Très bon signe que nos frais d'avocat soient redescendus à 0. Remarquons que l'aventure Bomel n'est pas terminée (procès avec la propriétaire de l'époque au terme duquel nous avons été dédouanés). Un assureur nous réclame à nouveau 10.000€. le dossier traîne.
- 1<sup>ère</sup> ligne des recettes : en quoi consistent les ventes ? il s'agit des ventes des jeux édités par Empreintes.
- Que sont les cotisations aux associations ? Empreintes est membre du réseau Idée, d'IEW, du CLPS, de l'institut d'éco-conseil (750€) et d'autres fédérations. Ces affiliations coûtent des petites (ou plus grosses) cotisations. L'affiliation à l'institut d'éco-conseil permet de bénéficier de stagiaires.
- Dépenses 612 130 : réparation informatique ? correspond au changement de serveur en 2014 suite aux modifications de Microsoft et de l'obsolescence de notre matériel informatique. Rachat d'ordinateur et des licences. Nous payons par ailleurs une redevance à Mundo N pour tout le câblage.

#### **Décisions à prendre par l'Assemblée Générale :**

**Que faire des 14k€ de bénéfice ?** L'affecter au fond pour passif social (notre fond est a priori à son maximum utile. L'augmenter immobiliserait trop d'argent), ou au fond pour bénéfices reportés (l'argent serait utilisable dans le budget 2015), ou au fond pour activités futures (pour de nouveaux projets uniquement).

Proposition de l'équipe administrative, approuvée par le CA = mettre 10.000€ au fond pour activités futures et 4.428€ en bénéfices reportés. Pourquoi cette proportion? Car un déficit est prévu pour 2015. Les 4.428€ pourront donc l'éponger. Pourquoi pas plus ? Car l'asbl estime toujours plus de dépenses par prudence. Il n'est donc pas nécessaire de mettre plus en bénéfices reportés. Par ailleurs prévoir trop de bénéfices reportés pourrait faire croire à l'administration que nous n'avons plus besoin d'autant de subsides compte tenu de notre bonne santé financière.

Qu'en sera-t-il de ces « activités futures » ? L'avenir n'est pas rose, le CA préfère donc ne pas toucher pour le moment à cet argent. Si l'avenir se reconstruit, un débat s'ouvrira sur l'utilisation de cet argent.

L'Assemblée générale approuve la proposition à l'unanimité moins 1 abstention.

**Que se passe-t-il quand des associations sont en difficultés de trésorerie ?** Des mécanismes de solidarité se mettent en place pour se prêter de l'argent. Empreintes a déjà été sollicitée pour ça. Le CA a fixé 5 balises très claires pour éventuellement prêter de l'argent à d'autres associations. Ce type de prêt apparait dans la comptabilité ? oui, via un retrait sur le compte en banque, une dette de l'association à qui l'on prête, une rentrée lors du remboursement.

L'Assemblée générale approuve des comptes à l'unanimité.

## **6. Décharge des administrateurs et du réviseur**

L'Assemblée générale décharge les administrateurs et le réviseur à l'unanimité.

## **7. Désignation d'un réviseur pour les exercices 2015-2017**

Considérant les réponses à l'appel d'offre envoyé pour exercer le mandat de commissaire aux comptes, le CA propose à l'assemblée générale de Soc Civ SPRL FERNAND MAILLARD & CO Soc Civ SPRL, Avenue du Nivelles 107 à 1300 Limal, représentée par Fernand Maillard, Réviseur d'entreprises en tant que Commissaire aux comptes pour une période de 3 ans, soit les exercices 2015, 2016 et 2017.

**Prolongation acceptée par l'assemblée générale, une abstention, 0 opposition.**

## **8. Election / démission des administrateurs**

Les mandats de deux des six administrateurs viennent à échéance. Adeline Baudson ne demande pas un renouvellement de son mandat. Hugo Nassogne propose sa candidature pour un renouvellement de son mandat. Alexandre Greimers et Lisa Joseph présentent leur candidature pour devenir administrateur.

**Alexandre Greimers** : a fait un peu de coaching à la fin du programme Ashoka. Dans ce cadre-là, il rencontre Etienne et sa recherche d'administrateur. Il assiste au CA en tant qu'administrateur depuis septembre, trouve cette association formidable et souhaiterait s'y impliquer plus.

**Hugo Nassogne** : arrivé chez Empreintes voici 6 ans (Mercredis Ville en vert, REE, projets énergie, pôle volontaire, etc) arrive au terme de son premier mandat et souhaiterait le prolonger (Hugo reste disponible pour toute question relative à Gaëlle, travailleuse chez Empreintes).

**Lisa Joseph** : est membre d'Empreintes (et anciennement EcoloJ) depuis longtemps, elle travaille tout en poursuivant son master et souhaite s'investir plus dans l'association.

Marie-Céline et Philippe, les anciens présidents, dépouillent les bulletins de vote.

**Résultats des votes :**

	Oui	Non	Abst.
<b>Alexandre Greimers</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>Hugo Nassogne</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Lisa Joseph</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

**Les trois candidats sont élus**

## **9. World café : 2014 en 5 axes**

5 ateliers proposés. Chacun peut participer à 3 ateliers d'1/4 d'h.

*Adeline Baudson*